



communiqué de presse

PARIS,
LE 3 MARS 2022

CONTACT
Caroline Hodak
T. 33 (0)6 62 13 87 96
caroline.hodak@hceres.fr

Le président de l'EPFL, Martin Vetterli, présidera le comité d'experts chargé de l'évaluation du CNRS en 2023.

Après les évaluations en 2021 du CEA, de l'Inserm, du Cirad et de l'IRD, qui seront suivies en 2022 des évaluations de l'Inrae, du BRGM, de l'Ifremer et de l'IRSN, le département d'évaluation des organismes nationaux de recherche (DEO) du Hcéres a entamé ces dernières semaines les premiers travaux de préparation de la prochaine évaluation du CNRS.

Cette évaluation du principal organisme national de recherche, dont les activités couvrent tous les grands champs de la recherche scientifique, sera réalisée en 2023. Les grandes étapes du calendrier de l'évaluation sont les suivantes : préparation du dossier d'auto-évaluation du CNRS entre mars et décembre 2022, visite du comité d'évaluation en mai 2023, publication du rapport d'évaluation à l'automne 2023.

En accord avec la direction de l'organisme, le Hcéres prévoit de mettre en place un comité d'experts de dimension internationale.

La composition du comité d'experts sera fixée dans les prochains mois. D'ores et déjà, le Hcéres a sollicité Martin Vetterli, l'actuel président de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), pour assumer la responsabilité de la présidence de ce comité, et Martin Vetterli a accepté cette proposition.

* * *

MARTIN VETTERLI

Diplômé en génie électrique à l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) en 1981, Martin Vetterli a obtenu un Master of science à l'Université de Stanford en 1982 et son doctorat ès sciences à l'EPFL en 1986.

Après sa thèse, il est nommé professeur à la Faculté des sciences de l'ingénieur à l'Université de Columbia, en électrotechnique. En 1993, il rejoint l'Université de Californie à Berkeley comme professeur au Department of electrical engineering and computer science. En 1995, il est nommé professeur à l'EPFL où il assume notamment la responsabilité du domaine des systèmes de communication et la direction du laboratoire de communication audiovisuelle. Il est également membre du Conseil suisse pour la science et la technologie de 2000 à 2003.

Vice-président de l'EPFL de 2004 à 2011, il devient doyen de la faculté « Informatique et communication » entre 2011 et 2012. En parallèle, il enseigne également à l'EPFZ et à l'Université de Stanford.

Martin Vetterli préside de 2013 à 2016 le Conseil national de la recherche du Fonds national suisse. Il est président de l'École polytechnique fédérale de Lausanne depuis 2017.

L'activité de recherche de Martin Vetterli est centrée sur le génie électrique, les sciences de l'informatique et les mathématiques appliquées. Son travail couvre notamment les domaines de la théorie des ondelettes et de leurs applications, la compression des images et vidéos, les algorithmes rapides ainsi que les systèmes de communication auto-organisés.

Martin Vetterli a publié plus de 170 articles de revues spécialisés et est coauteur de plusieurs ouvrages de référence. Il est également auteur d'une cinquantaine de brevets qui ont conduit à la création de plusieurs start-up, ainsi qu'à des transferts de technologie vers des entreprises de haute technologie. Ses travaux lui ont valu de nombreuses récompenses nationales et internationales.

LE HCÉRES
Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité publique indépendante (API) française chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.
Par ses analyses, ses évaluations et ses recommandations, le Hcéres conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.